

AIDE RÉNOVATION RAVALEMENT DES FAÇADES



FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION

Rappel des conditions générales de l'éligibilité à l'aide :

- **Périmètre** : l'immeuble doit être situé dans le Site Patrimonial Remarquable (SPR)
- **Ressources** : sans condition de ressources
- **Travaux** :
 - complets de ravalement des façades visibles depuis le domaine public,
 - sont réalisés par des professionnels du bâtiment dans les règles de l'art,
 - doivent respecter la qualité architecturale et les modes constructifs,
 - peuvent inclure des travaux de valorisation architecturale, d'optimisation énergétique et de mise en sécurité (zinguerie ou ferronnerie, volets, sous-faces des balcons en pierre, modénatures, réseaux, etc.)
 - doivent atteindre 5 000 € HT minimum,
 - doivent être achevés dans les 24 mois après la notification de l'octroi de l'aide.
- **Montant de l'aide** : 20% du montant HT des travaux dans la limite de 10 000 €, avec un bonus complémentaire de 3 000 € si les travaux de ravalement et de réfection de la devanture commerciale sont réalisés en simultané (2 000 € pour la façade + 1 000 € pour la devanture).

Pièces à fournir en complément du présent formulaire dûment rempli :

- les devis détaillé(s) des travaux précisant chaque poste de travaux concerné par l'aide au ravalement
- les photos en couleur des façades à restaurer
- l'attestation de responsabilité civile et professionnelle des entreprises effectuant les travaux
- une copie du récépissé de dépôt de l'autorisation d'urbanisme
- le procès-verbal de l'assemblée générale confirmant le vote des travaux pour les immeubles en copropriété
- le justificatif de propriété
- le relevé d'Identité Bancaire (RIB)

Dossier de demande de subvention à transmettre

à l'adresse électronique suivante :
revitalisation@thouars.fr

Ou à déposer à :
Maison de l'Urbanisme
Direction Aménagement et Planification
Service Habitat et Cadre de Vie
5 rue Anne Desrays
79100 Thouars

En dehors des horaires d'ouverture de l'accueil,
veuillez sonner à l'entrée ou déposer votre dossier
dans la boîte postale située au 7 rue Anne Desrays



ATTENTION : LES TRAVAUX NE DOIVENT PAS ÊTRE ENGAGÉS OU RÉALISÉS AU MOMENT DU DÉPÔT DE LA DEMANDE. AUCUNE SUBVENTION NE SERA ACCORDÉE ET VERSÉE EN CAS DE DÉMARRAGE DE TRAVAUX SANS ACCORD PRÉALABLE DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES AIDES.

AIDE RÉNOVATION RAVALEMENT DES FAÇADES



INFORMATIONS SUR LE DEMANDEUR ET SUR LE PROJET :

Nom / Prénom du demandeur :

.....

Adresse postale complète du demandeur :

.....
.....

Numéro de téléphone :

.....

Adresse mail :

.....

Adresse de l'immeuble objet de la demande :

.....

Références cadastrales de l'immeuble objet de la demande :

.....

Demandeur agissant en qualité de :

- Propriétaire :
 - Occupant
 - Bailleur
- Syndic de l'immeuble

Type de travaux concernés par l'aide :

- Ravalement de façades
- Réfection de la devanture commerciale

Détail des travaux objet de la demande :

.....
.....
.....
.....
.....

Date et Signature :